



Valence, le 5 juin 2019

**DEBAT PUBLIC
SUR LE PNGMDR**

**Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la Radioactivité**

29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence / France

☎. 33 (0)4 75 41 82 50 / corinne.castanier@criirad.org

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Particulière du Débat Public sur le PNGMDR

Notre association vient d'être alertée sur le contenu d'un document mis en ligne sur le site du débat national sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR). Apparemment établi sous la responsabilité de la Commission Particulière du Débat Public, ce document de 3 pages est publié sous le titre « **Cartographie des acteurs du débat PNGMDR** » :

https://pngmdr.debatpublic.fr/images/contenu/documentation/Cartographie_dacteurs_PNGMDR_V3ok.pdf.

La Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (**CRIIRAD**) est présentée dans ce document comme un « acteur du débat PNGMDR ». **Cette information est totalement erronée** : la CRIIRAD n'a participé à aucun des travaux préparatoires au débat national sur le PNGMDR, n'a déposé aucune contribution ou cahier d'acteur sur le site Internet dédié, ne s'est inscrite à aucune des rencontres organisées au niveau local. **Elle a, de plus, rendu publics son refus de participer à ce débat et les raisons de ce refus.** En atteste son communiqué de presse du 2/05/2019 : « [Débat public ou campagne de désinformation ?](#) »

Par ailleurs, il ne peut s'agir d'une confusion avec les « acteurs du PNGMDR » (et non du débat PNGMDR) puisque notre association n'a jamais demandé à faire partie des « acteurs du PNGMDR » et n'a jamais intégré le groupe de travail pluraliste du PNGMDR.

Ajoutons que d'autres associations, également mentionnées dans la « cartographie » comme « acteurs du débat PNGMDR », ont déclaré publiquement qu'elles le boycottaient.

Cette « cartographie » donne évidemment l'impression d'une forte participation, voire d'une unanimité, du milieu associatif. Ce n'est pas la réalité. **Cette présentation biaisée contredit les valeurs de sincérité, d'exigence, de respect et de transparence mises en avant dans les déclarations de la CPDP et de la CNDP.**

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir :

1/ retirer sans délai la mention de notre association parmi les acteurs associatifs du débat PNGMDR ;

2/ ajouter la mention qui suit au bas de l'encadré sur les « organismes non gouvernementaux » : « La CRIIRAD a été présentée dans la précédente version de ce document comme un « *acteur du débat PNGMDR* » alors qu'elle a au contraire décidé de ne pas y participer. Lire son communiqué : « [Débat public ou campagne de désinformation ?](#) ». Elle tient à préciser qu'elle n'a pas non plus été associée à l'élaboration du PNGMDR et conteste au contraire la plupart des présentations et choix de gestion des autorités. » Merci de bien veiller au maintien du lien vers notre communiqué de presse explicatif ;

3/ envoyer le rectificatif à toutes les personnes qui ont pu consulter le document sur votre site et dont vous avez les coordonnées électroniques (notamment celles qui se sont inscrites sur votre newsletter) ;

4/ nous donner toutes les explications relatives à l'élaboration de ce document, et notamment les modalités de collecte et de vérification des informations. Nous souhaitons également savoir si ce document a été diffusé par d'autres vecteurs (documents papier notamment) ou sur d'autres sites Internet (qu'il s'agisse du document à proprement parler ou des informations qu'il contient) ;

5/ vérifier auprès des autres associations la réalité de leur participation au débat public afin que soient corrigées l'ensemble des mentions erronées (selon nous au moins 5 ONG sont concernées).

Comptant sur une réaction rapide de votre part, et restant dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agrèer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos très sincères salutations.

Pour la CRIIRAD, Corinne Castanier,
Responsable Réglementation & Radioprotection